

PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. GUYON Jean Claude.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2026.

Présents : M. GUYON Jean Claude, Maire, Mme MONNEAU Christelle 1^{ère} adjointe MM. COURET François 2^{ème} adjoint, LIAGRE Philippe, BEAUFILS Bernard, LOUIS Éric, Mmes LOUIS Magalie, MAILLOCHON Céline, POUPART Marie-Anne, RALET Corlye.

Absente : Mme IMBERT Sylvie a donné pouvoir à M. GUYON Jean Claude.

Secrétaire de séance : Mme RALET Corlye.

x x x x x x

A l'ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion ;
 2. Travaux logement 30 rue du Poète remplacement des fenêtres et demande de subvention ;
 3. Subvention exceptionnelle au SDIS 87 ;
 4. Travaux d'enfouissement des réseaux Champagnac-Lareux 2027 et demande de subvention ;
 5. Questions et informations diverses.
- ✓ Dossier 1 : **Adoption du procès-verbal** de la réunion du 09 septembre 2026 à l'unanimité ;
- ✓ Dossier 2 : **Travaux logement 30 rue du Poète remplacement des fenêtres et demande de subvention**
Vu l'exposé de Monsieur le Maire présentant le devis, pour le remplacement des fenêtres double vitrage en bois, du logement situé au 30 rue du Poète, par des fenêtres double vitrage en PVC,
Vu le devis Bigmat d'un montant de 2 646,04 € HT pour 5 fenêtres et la possibilité d'obtenir une participation financière sur le montant hors taxe des travaux auprès du Conseil Départemental.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide :
 - D'approuver la réalisation des travaux de remplacement des fenêtres du logement situé au 30 rue de Poète pour un montant de 2 646,04 € HT ;
 - De solliciter la participation financière du Conseil Départemental ;
 - De donner pouvoir à M. Le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.Votants 11, pour 11, contre 0.
Délibération 2026-37
Accusé réception en préfecture le 29/09/2026 et publication le 29/09/2026 ;
- ✓ Dossier 3 : **Subvention exceptionnelle au SDIS 87 (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne)**
Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de mobilisation des acteurs publics autour du dispositif de financement et de mécénat lancé par le SIDS 87 ;
Vu le programme d'investissement 2026 du SDIS 87 concernant différentes acquisitions ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide :

- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 € au SDIS 87
- De donner pouvoir à M. Le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Votants 11, pour 11, contre 0.

Délibération 2026-38

Accusé réception en préfecture le 29/09/2026 et publication le 29/09/2026 ;

✓ **Dossier 4 : Travaux d'enfouissement des réseaux Champagnac-Lareux 2027 et demande de subvention**

Vu l'exposé de Monsieur le Maire qui rappelle que l'enfouissement des réseaux de Champagnac-Lareux est prévu pour 2027

Vu la convention signée entre la commune et le SEHV (Syndicat, Energies Haute-Vienne) qui fait état de l'estimation des sommes dues :

Montant HT 21 570,02 €

Montant TVA 4 314,00 €

Montant TTC 25 884,02 €

La collectivité s'engage à créer les ressources nécessaires au paiement des sommes mises en recouvrement et à inscrire la somme correspondante à son budget 2027.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide :

- D'approuver la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux de Champagnac-Lareux en 2027 et l'estimation des sommes dues, indiquée sur la convention du SEHV, d'un montant de 21 570,02 € HT ;
- De solliciter la participation financière du Conseil Départemental ;
- De donner pouvoir à M. Le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Votants 11, pour 11, contre 0.

Délibération 2026-39

Accusé réception en préfecture le 29/09/2026 et publication le 29/09/2026 ;

✓ **Dossier 5 : Questions et informations diverses**

- Projet de recrutement d'un agent technique à mi-temps : contrat d'un an à partir du 1^{er} décembre 2026.
- Enquête citoyenne : distribution des documents à tous les habitants, par les conseillers municipaux, la date de retour des questionnaires est fixée au 30 octobre 2026 à l'aide de l'enveloppe timbrée jointe dans le courrier : Distribution au cours du week-end
- Demande de location d'une salle par une association d'Argenton-sur-Creuse, pour des cours de Wing Chun : fixer un rendez-vous pour le rencontrer et définir les modalités de location.
- Commémoration du 11 novembre : les pompiers remercient pour l'invitation. La cérémonie aura lieu à 11H s'ils peuvent venir, sinon on garde l'horaire habituel de 11h30.
- Date des vœux du maire : Vendredi 8 Janvier 2027 à 19H30 Salle de Bantard
- Bernard BEAUFILS informe qu'il va rencontrer le syndicat des énergies renouvelable et demande la présence d'un ou plusieurs élus avec lui, rencontre au plus tard mi-octobre, informera les conseillers de la date.
- Décoration de Noël : Information sur les futurs achats ou location.

Fin de séance à 21h13

Le Maire,

